



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Contrôle des habitants et Etat civil bientôt sous un même toit

Le Contrôle des habitants investit ses nouveaux locaux

Le Contrôle des habitants de la Ville de Neuchâtel sera exceptionnellement fermé au public les mardi 29 et mercredi 30 septembre pour cause de déménagement. Il va investir de nouveaux locaux, juste à côté du site actuel, dans l'ancien garage de la police. Il rouvrira ses portes le jeudi 1^{er} octobre, à 8h30. On y accédera par la cour intérieure de l'Hôtel communal.

Ce déménagement est la première étape du regroupement du Contrôle des habitants avec l'Etat civil. Ce dernier prendra, lui, ses quartiers début 2016 dans les locaux réaménagés de l'ancien garage. Le Service communal de la population (SECOPO), créé en 2010, trouvera enfin tout son sens avec ses deux entités réunies sous un même toit.

Le Conseil général de Neuchâtel a voté en juin 2013 des crédits pour 1,9 million de francs pour permettre au SECOPO de regrouper sous un même toit ses deux entités: le Contrôle des habitants et l'Etat civil. Cette somme sert à la rénovation des locaux de l'ancien garage de la police, rénovation qui touche à sa fin, à l'acquisition de mobilier et de divers équipements, ainsi qu'à la réaffectation de la cour de l'Hôtel communal.

La première étape concrète de ce regroupement a lieu les mardi 29 et mercredi 30 septembre, avec le déménagement du Contrôle des habitants. L'opération nécessite la fermeture du service pendant ces deux jours. A sa réouverture, le jeudi 1^{er} octobre, le Contrôle des habitants aura toujours les mêmes coordonnées : rue de l'Hôtel-de-Ville 1, 032 717 72 20, cdn.vdn@ne.ch. Mais on y accédera dorénavant par la cour intérieure de l'Hôtel communal.

L'Etat civil, lui, déménagera plus tard. Son transfert est prévu début 2016.

Les travaux en cours sont menés par le Service des bâtiments et du logement. Le projet a demandé une grande réflexion pour valoriser l'ancien garage idéalement

placé au centre-ville. Le nouveau lieu d'accueil du SECOPO va conserver une architecture urbaine, tout en alliant confort et modernité pour sa nouvelle affectation.

Une fois que l'Etat civil aura aussi rejoint le nouveau bâtiment, au début de l'année prochaine, les citoyens trouveront quatre guichets dédiés aux prestations du Contrôle des habitants, dont un amovible pour les personnes à mobilité réduite, et un guichet pour l'Etat civil. Un système de ticketing apportera par ailleurs davantage de confort aux usagers et aux 17 collaboratrices et collaborateurs du SECOPO au service de la population. Accessibilité, confidentialité, zone d'accueil séparée des bureaux : tout a été pensé pour une efficacité accrue.

On accédera au SECOPO par la cour intérieure de l'Hôtel communal, qui va également faire l'objet d'importants travaux dès le mois d'octobre. Une partie sera équipée avec du mobilier urbain et des arbres. Une autre partie sera réservée aux véhicules électriques de l'Administration communale.

Neuchâtel, le 22 septembre 2015

Direction de la Sécurité
Direction de l'Urbanisme

Renseignements complémentaires: Pascal Sandoz, directeur de la Sécurité
Tél 032 717 72 01
e-mail : pascal.sandoz@ne.ch

Bertrand Cottier, chef du Service de la population
Tél 032 717 72 21
e-mail: bertrand.cottier@ne.ch

Pascal Solioz, chef du Service des bâtiments
et du logement
Tél 032 717 76 81
e-mail : pascal.solioz@ne.ch